

MOBILITE INTERNATIONALE

Impôts et fiscalité en Europe, Asie et Amérique
24 et 25 mai 2016

Emilie
COLLIN



Impôts et fiscalité

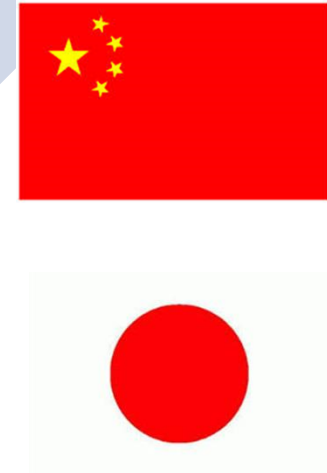
Europe



Amérique
du Nord



Asie



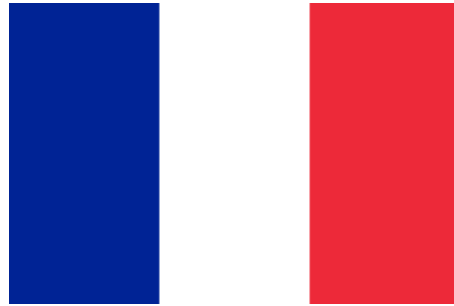
FISCALITE DES PERSONNES

Union Européenne



Union Européenne : 28 pays





La fiscalité en France



Notion de domicile fiscal

- Situation factuelle dans laquelle se trouve le contribuable
- Article 4B du Code Général des Impôts :
détermination de la domiciliation
 - Foyer
 - Lieu de séjour principal
 - Activité professionnelle (sauf si à titre accessoire)
 - Centre de leurs intérêts économiques

Principe d'Etat du droit de taxer

- **Résident fiscal**

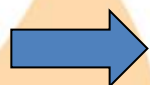
- Imposable sur l'ensemble des revenus, quelle que soit leur source ou le pays où ils sont payés



OBLIGATION FISCALE ILLIMITEE

- **Non-résident fiscal**

- Imposable sur les seuls revenus qui prennent leur source dans cet Etat



OBLIGATION FISCALE LIMITEE

Détermination du domicile fiscal

- 1) Le salarié part dans un pays qui a signé une convention fiscale avec la France
- 2) Le salarié part dans un pays qui n'a pas signé de convention fiscale avec la France



Modèle de convention fiscale OCDE

- Notion de résidence
- Critères successifs
 - Foyer d'habitation permanent
 - Liens personnels et économiques les plus étroits
 - Séjour de façon habituel
 - Nationalité
 - Commun accord

Barème Résident fiscal

- Foyer fiscal: nombre de parts
- Barème progressif
 - Abattement de 10% pour frais professionnels

Revenu imposable par part	Taux
De 0 € à 9.700 €	0%
De 9.700 € à 26.791 €	14%
De 26.791 € à 71.826 €	30%
De 71.826 € à 152.108 €	41%
Plus de 152.108 €	45%

Non résident fiscal

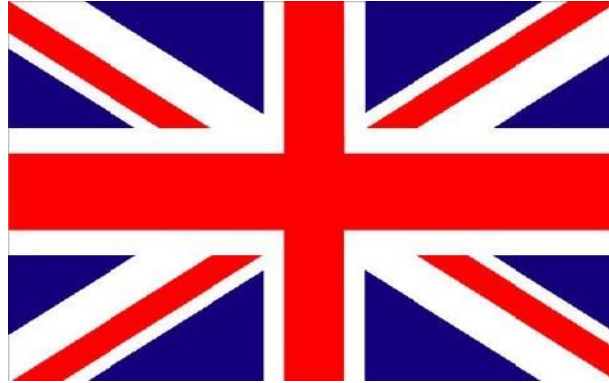
- Obligation fiscale limitée
- Retenue à la source effectuée par l'employeur (Art. 182 A du CGI)
 - Abattement de 10% pour frais professionnels

Tranche de revenus annuels	Taux
De 0 € à 14.445 €	0%
De 14.446 € à 41.909 €	12%
Plus de 41.909 €	20%

France: sites internet utiles

- Ministère des Finances
 - www.impots.gouv.fr





Fiscalité des personnes au Royaume-Uni



The United Kingdom



La fiscalité au Royaume-Uni

- Année fiscale: du 6 avril année N au 5 avril année N+1
- *Income Tax Act*
- *HM Revenue and Customs* (services chargés de l'établissement et du recouvrement de l'impôt)



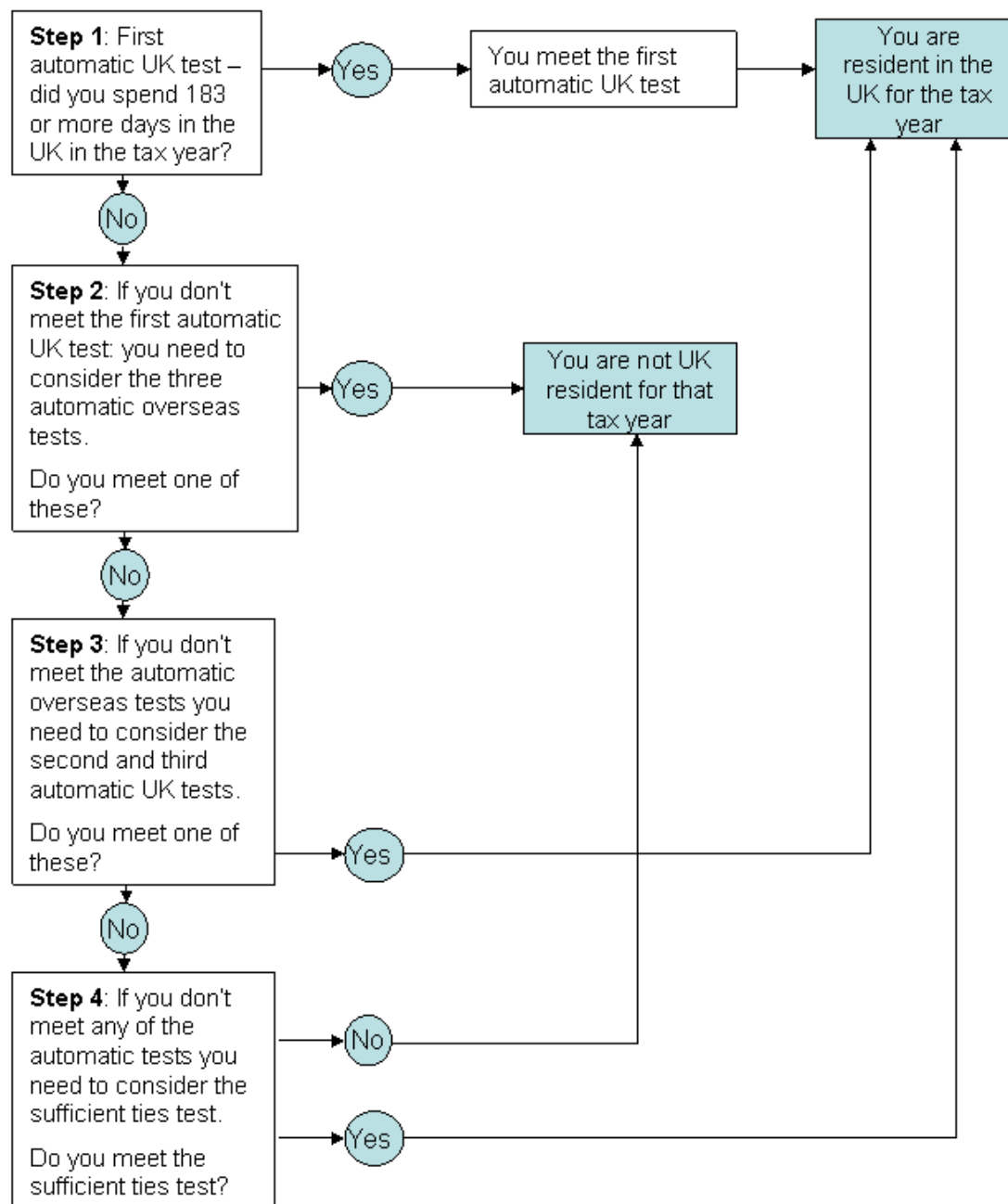
Notion de résidence fiscale



La résidence fiscale au Royaume-Uni

- La notion de résidence ordinaire a été abolie depuis l'année fiscale 2013/2014
- 3 tests pour distinguer la résidence: *Statutory Residence Test (SRT)* depuis la *Finance Act 2013*
 - 1^{ère} étape: Appliquer le 1^{er} critère de test de résidence (183 jours passés au R-U) > Résident
 - 2^{ème} étape: Appliquer les 3 critères de test de non résidence > Non Résident
 - 3^{ème} étape: Appliquer les 2^{ème} et 3^{ème} critère de test de résidence (lieu d'habitation et travail à temps plein au R-U) > Résident
 - 4^{ème} étape: Appliquer le test des liens suffisants > Résident

The statutory residence test – an overview



Test de la non résidence automatique

- Automatic overseas test
- Non résident fiscal si l'individu :
 1. Ne dispose pas de connections préalables au R-U
 2. N'a pas été résident fiscal les 3 années fiscales précédentes
 3. Ne passe pas plus de 45 jours au R-U pendant l'année fiscale



Test de la non résidence automatique

- Non résident fiscal si l'individu remplit au moins l'un des critères:
 1. Les **Partants**: Résident Fiscal les 3 années précédentes, départ du R-U (passent moins de 16 jours au R-U pendant l'année)
 2. Les **Arrivants**: N'ont pas été résidents fiscaux les 3 années fiscales précédentes et passent moins de 45 jours au R-U pendant l'année fiscale
 3. Travail à l'étranger (**Work Full Time Overseas**): Passe moins de 91 jours au R-U et les journées de travail au R-U dépassant 3h de travail/jour s'élèvent à moins de 31 jours



Test de la résidence automatique

- Résident fiscal si l'individu remplit au moins l'une des conditions suivantes
 1. Il passe au moins **183 jours** au R-U pendant l'année fiscale
 2. Il possède son unique **lieu d'habitation** ou tous ses lieux d'habitation au R-U, pour une période d'au moins 91 jours (et au moins 30 jours tombent pendant l'année fiscale considérée)
 3. Il travaille à temps plein (minimum 35 heures/semaine) au R-U pour une période de **365 jours**, avec au moins 75% des jours travaillés au R-U



Test des liens étroits

- 4 liens de connections avec le Royaume-Uni
 1. Il a un emploi substantiel avec le R-U (au moins 40 jours travaillés)
 2. Il dispose d'un logement au R-U
 3. Il dispose de plus de 90 jours de présence au R-U sur une des deux années fiscales précédentes
 4. Il a une famille résidente au R-U (conjoint, partenaire, enfant)



Application du test des liens étroits 1

Option 1: Si l'individu a été résident fiscal au R-U au cours d'une des 3 années fiscales précédentes

Nb jours passés au R-U pendant l'année fiscale	Nb de liens de connections nécessaires
16 - 45	4
46 - 90	Au moins 3
91 - 120	Au moins 2
>120	Au moins 1

Application du test des liens étroits 2

Option 2: Si l'individu n'a pas été résident fiscal au R-U les 3 années fiscales précédentes

Nb jours passés au R-U pendant l'année fiscale	Nb de liens de connections nécessaires
46 - 90	4
91 - 120	Au moins 3
>120	Au moins 2



Notion de domicile fiscale



Impact du domicile fiscal

- Principe de résidence fiscale
 - Résident fiscal → Imposition sur ses revenus mondiaux
- Royaume- Uni
 - Résident + domicile → Imposition sur ses revenus mondiaux
 - Uniquement Résident → Imposition sur les revenus de source britannique



Remittance

- Rapatriement au Royaume Uni par ou pour le bénéfice du contribuable, ou d'une personne qui lui est affiliée (« relevant persons »), de gains ou revenus de source étrangère, qui n'ont pas été soumis à l'impôt britannique
- Le contribuable ne paie des impôts que sur les revenus rapatriés au R-U
- *Ex:* rapatriement des sommes directement perçues à l'étranger



Calcul de l'impôt sur le revenu



Base d'imposition (*Liability*)

<i>Non savings income</i>	<i>Savings income</i>	<i>Dividends</i>	<i>TOTAL</i>

- Différents taux s'appliquent selon le type de revenu
- Les déductions personnelles s'appliquent suivant l'ordre du revenu
- Personal Allowance
- Déduction personnelle pour les individus nés après le 5/4/1948: 11.000 GBP / an
- Si le revenu dépasse 100.000 GBP / an, baisse d'1 GBP pour 2 GBP (la moitié)
- A partir de 122.000 GBP/ an de revenu taxable, plus d'allocation personnelle

Revenu net – allocations personnelles = REVENU TAXABLE

Taux d'impôt sur le revenu au Royaume-Uni 2016-2017

Montant de revenus taxables annuels	Taux
0 GBP- 32 000 GBP	20 %
32 001 GBP – 150 000 GBP	40 %
> 150 000 GBP	45%

Appliqué sur le revenu taxable (après déduction de l'allocation personnelle)



Système PAYE (Pay As You Earn)

- Impôt prélevé chaque mois sur la fiche de paie
- Impôt calculé par l'employeur selon les grilles fournies par HMCR
- Documents
 - P45: Fin de la relation de travail
 - P60: Relevé de taxes payées sur le salaire (dernier jour de l'année fiscale)
 - P11D: Relevé des avantages en nature



Paieement de l'impôt sur le revenu

- Impôt prélevé tous les mois sur le revenu du travail (PAYE)
- Déclaration annuelle avant le 31/10 année N pour une déclaration papier et 31/01 N+1 pour une déclaration internet
- Solde de l'impôt =
Montant total de l'impôt
– PAYE
– crédit d'impôt



Application de la convention fiscale France - Royaume-Uni



Points clés de la convention fiscale

- **Article 4: Résidence**
- Détermination de la résidence fiscale en cas de double résidence
 - Application des critères successifs de résidence du modèle OCDE
- **Article 15: Revenus d'emploi**
- Exemptions sur les revenus d'emploi en tant que non résident
 - Imposition des revenus d'emploi uniquement dans le pays de résidence fiscale si le bénéficiaire séjourne dans l'autre Etat pendant une (plusieurs) période(s) n'excédant pas **183 jours** au cours de toute période de 12 mois consécutifs
- **Article 24: Elimination des doubles impositions**
- Méthode du crédit d'impôt

Royaume-Uni: sites internet utiles

- Services du gouvernement
 - *www.gov.uk*







Fiscalité des personnes en Allemagne



16 Landers



La fiscalité en Allemagne

- Année fiscale: année calendaire, du 1^{er} janvier au 31 décembre
- *Einkommensteuergesetz (EstG)*, modifiée par la loi de finances chaque année
- *Finanzamt* (hôtel des impôts)

Notion de résidence fiscale



La résidence fiscale en Allemagne

- Art. 1 *EstG*: Obligation fiscale (*Steuerpflicht*)
 - Est résident fiscal en Allemagne les personnes ayant leur domicile ou leur résidence habituelle en Allemagne
 - Possession d'une habitation (utilisation et permanence de l'habitation)
 - Toute présence > 6 mois est considérée comme permanente
- Obligation fiscale illimitée

Calcul de l'impôt sur le revenu



Procédure fiscale

- Le numéro d'identification fiscale (TIN) et la date de naissance sont à transmettre à l'employeur
 - Le TIN est attribué dès la naissance
- Tous les salariés doivent posséder une carte de retenue à la source (*Lohnsteuerkarte*), dématérialisée
- Impôt prélevé à la source par l'employeur
 - Déclaration et paiement mensuels
- Déclaration annuelle des revenus
 - Avant le 31 mai de l'année N+1

Retenue à la source

- Classes d'imposition (*Steuerklasse*), selon la situation familiale

Classe	Conditions
I	Salariés célibataires; divorcés; mariés (si le conjoint vit à l'étranger)
II	Salariés célibataires; divorcés; mariés (si le conjoint vit à l'étranger) et ayant en Allemagne au moins un enfant à charge
III	Salariés mariés dont un seul membre du couple travaille
IV	Salariés mariés qui travaillent et résident en Allemagne
V	Salariés dont le conjoint est en classe III
VI	Salariés avec plusieurs employeurs Salariés ne présentant par leur carte d'imposition (<i>Lohnsteuerkarte</i>)

- Sauf les non résidents
 - L'employeur demande un certificat d'obligation fiscale limitée

Retenue à la source

- L'employeur interroge électroniquement une base de données contenant les informations sur la retenue à la source à effectuer.
- Si un employeur étranger détache un salarié en Allemagne et que le salaire ou les coûts sont supportés par la filiale allemande, alors « l'employeur économique » allemand doit effectuer la retenue à la source.
- La déduction forfaitaire de 1.000€ peut être prise en compte dans la retenue à la source
 - Formulaire *Antrag auf Lohnsteuer-Ermassigung*

2016 Barème fiscal (*Einkommensteuertarif*)

Revenus imposables
Célibataire

Revenus imposables
Marié

Taux

De 0 à 8.652 €

De 0 à 17.304 €

0 %

De 8.653 à 53.665 €

De 17.305 à 107.330 €

14-42 %

De 53.666 à 254.446 €

De 107.331 à 508.892 €

42 %

Plus de 254.446 €

Plus de 508.892 €

45 %



Autres impôts prélevés

- Taxe de solidarité (*Soli*)
 - Pour soutenir la reconstruction de l'ex-Allemagne de l'Est, à durée indéterminée
 - Taux de 5,5%, applicable sur le montant de l'impôt sur le revenu



Impôt du culte (*Kirchensteuer*)

- Si le salarié déclare sa religion lors de son arrivée, un impôt sera prélevé pour le financement de l'Eglise
- Eglises prélevant l'impôt: Eglise romaine catholique, Eglise réformée (calviniste), Eglise luthérienne, Eglise unifiée, Eglise catholique ancienne, Communauté juive
- Taux généralement de 8 ou 9%, applicable sur le montant de l'impôt sur le revenu

Déclaration fiscale

- Déduction pour frais professionnels
 - Standard (forfaitaire) : 1.000 €
 - Ou aux frais réels
- Déductions situation familiale
 - Déduction forfaitaire par enfant à charge (**Kinderfreibetrag**) : 4 608 €
 - Déduction forfaitaire par enfant, pour leur éducation (**Erziehungsfreibetrag**): 2 640 €
- Possibilité de déclaration commune pour les couples mariés
 - Au choix des membres du couple (par défaut, imposition commune)

Départ d'Allemagne

- Il faut informer les autorités fiscales allemandes
- Un certificat de désenregistrement doit être remis au contribuable
 - Au choix des membres du couple (par défaut, imposition commune)



Conventions fiscales signées par l'Allemagne



Conventions fiscales

- L'Allemagne a signé 95 conventions fiscales à travers le monde
- Pays avec convention fiscale, notamment
 - Belgique
 - Canada
 - Chine
 - Etats-Unis
 - France
 - Japon
 - Pays-Bas
 - Royaume-Uni

Allemagne: sites internet utiles

- Déclarations fiscales en ligne
 - *www.elster.de*
- Ministère des Finances Fédéral
 - *www.bundesfinanzministerium.de*







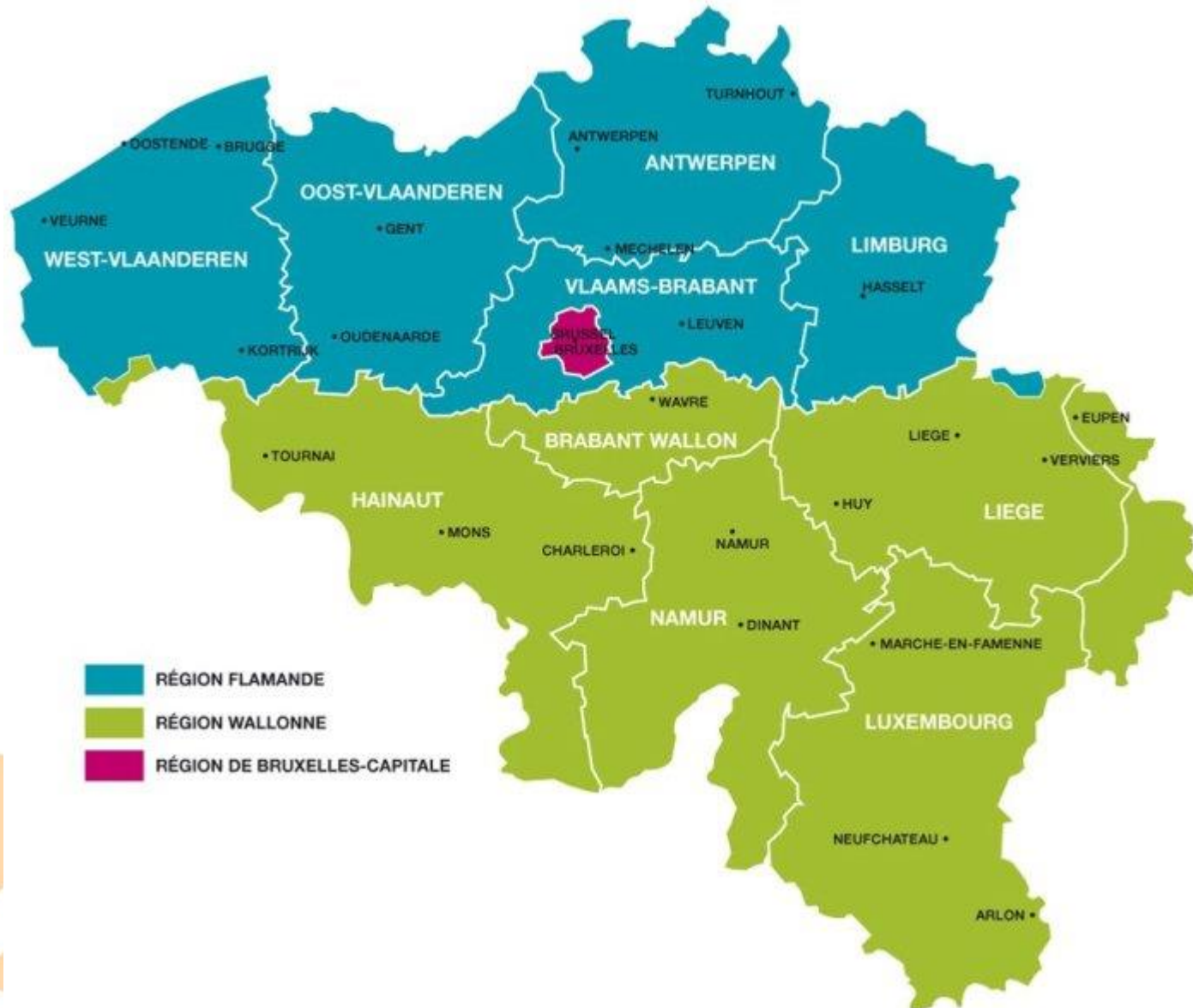
Fiscalité des personnes en Belgique



Belgique



Belgique



La fiscalité en Belgique

- Année fiscale: année calendaire, du 1^{er} janvier au 31 décembre
- *Code des Impôts sur le Revenu, 1992*, modifié chaque année par des arrêtés royaux
- Ministère des Finances: service Impôts et Recouvrement

Notion de résidence fiscale



La résidence fiscale en Belgique

- Article 3 du Code des Impôts: « Sont assujettis à l'impôt des personnes physiques les habitants du Royaume. »
 - Personne qui a son domicile en Belgique
 - Personne qui a le siège de sa fortune en Belgique
- Le résident fiscal est imposable sur ses revenus mondiaux
- Le contribuable s'inscrit dans sa commune au Registre de la Population

Calcul de l'impôt sur le revenu



Procédure fiscale

- Le numéro d'identification fiscale correspond au Registre national des personnes physiques
 - Les ressortissants étrangers l'obtiennent en s'inscrivant au Registre des Etrangers (obligatoire, dans les 3 mois de l'arrivée)
- Impôt prélevé à la source par l'employeur
 - Précompte professionnel mensuel
 - Au plus tard le 15 du mois suivant

Déclaration annuelle des revenus

- Déclaration annuelle des revenus
 - Avant le 30 juin (mi-juillet si électronique sur *Tax on web*) de l'année N+1
- Avertissement extrait de rôle
 - Montant de l'impôt à payer ou trop perçu



Calcul de l'impôt

- Revenu brut – charges sociales salariales totalement déductibles
- Application d'un barème progressif par tranche de revenus
- Couples mariés: déclaration conjointe obligatoire mais imposition séparée
 - Il est possible d'attribuer une partie de ses revenus à son conjoint (maximum 30% et 10.230 €)

Déclaration fiscale

- Déduction forfaitaire pour dépenses professionnelles
 - Standard : jusqu'à 4.090 €/ salarié

Tranche de revenus	Taux	Montant de déduction
De 0 à 5.760 €	29,35%	1.690,56 €
De 5.760 € à 11.380 €	10,50%	590,10 €
De 11.380 € à 19.390 €	8%	640,80 €
De 19.390 € à 58.341,33 €	3%	1.168,54 €
Déduction maximum total		4.090 €

Déclaration fiscale

- Déduction pour les contribuables
 - Standard : jusqu'à 4.240 €/ salarié

Salaire imposable	Taux	Montant de déduction
Inférieur à 26.360 €	30%	7.380 €
De 26.360 € à 26.650 €	11%	7.380 €- différence entre revenu et 26.360 €
Supérieur à 26.650 €	3%	7.090 €

- Déduction pour les enfants à charge

1^{er} enfant: 1.510 €, 2^{ème} enfant: 2.370 €, 3^{ème} enfant: 4.820 €

2016 Barème fiscal (progressif)

Tranche de revenus imposables	Taux
De 0 à 8.710 €	25 %
De 8.710 € à 12.400 €	30 %
De 12.400 € à 20.660 €	40 %
De 20.660 € à 37.870 €	45 %
Plus de 37.870 €	50 %

Impôt communal : maximum 9% (moyenne de 7%)

Non résidents

- Les non résidents sont assujettis au même barème d'impôt sur le revenu
- Les non résidents doivent envoyer la déclaration d'impôt sur le revenu annuelle



Régime fiscal particulier pour les cadres étrangers 1/2

- Textes
 - Circulaire RH. 624/325.294 du 8/8/1983
 - Circulaire RH. 624/499.006 du 18/6/1999
- Conditions
 - Le bénéficiaire ne doit pas être de nationalité belge
 - Le cadre doit occuper une fonction qui requiert un haut niveau de compétence
 - L'emploi doit être de nature temporaire

Régime fiscal particulier pour les cadres étrangers 2/2

- Contenu du régime
 - Considéré comme un non résident (et donc imposé que sur les seuls revenus belges)
- Dépenses déductibles
 - Déménagement
 - Différentiel coût de la vie et logement
 - Frais de voyage de retour annuel
 - Différentiel d'impôt sur le revenu

Conventions fiscales signées par la Belgique



Conventions fiscales

- La Belgique a signé environ 150 conventions fiscales à travers le monde
- Pays avec convention fiscale, notamment
 - Allemagne
 - Canada
 - Chine
 - Etats-Unis
 - France
 - Japon
 - Pays-Bas
 - Royaume-Uni

Belgique: sites internet utiles

- Service public fédéral des finances
 - *finances.belgium.be*







Fiscalité des personnes aux Pays-Bas



[illegible]

La fiscalité aux Pays-Bas

- Année fiscale: année calendaire, du 1^{er} janvier au 31 décembre
- Loi générale d'imposition et loi relative à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, 2001
- Ministère des Finances: Direction Générale de l'impôt

Notion de résidence fiscale



La résidence fiscale aux Pays-Bas

- Est résident fiscal
 - Personne qui a son domicile aux Pays-Bas
 - Personne qui a le siège de sa fortune aux Pays-Bas
- Le résident fiscal est imposable sur ses revenus mondiaux



Calcul de l'impôt sur le revenu



Procédure fiscale

- Le numéro d'identification individuel:
Burgerservicenummer (BSN)
 - Les ressortissants étrangers l'obtiennent en s'inscrivant au registre de la mairie du lieu de résidence (le certificat de résidence comprendra le numéro BSN)
- Impôt prélevé à la source par l'employeur
 - Tous les mois
 - L'employeur inscrit le salarié au centre des impôts local

Déclaration annuelle

- Déclaration annuelle des revenus pré-remplie
- A compléter et à renvoyer avant le 1^{er} mai (peut être étendu au 1^{er} juillet pour des raisons exceptionnelles)
- Déclaration individuelle
 - Les conjoints peuvent cependant se répartir certaines déductions
 - Le mode de répartition sera à communiquer à l'administration fiscale (à défaut, présomption de 50%-50%)

Revenus imposables

- 3 boîtes (*boxen*)

Boîte 1

Revenus du travail et de la résidence principale
(inkomen uit werk en woning)

Boîte 2

Revenus de participations substantielles
(inkomen uit aanmerkelijk)

Boîte 3

Revenus de l'épargne et de l'investissement
(inkomen uit sparen en beleggen)

Réductions fiscales

- Tous les contribuables bénéficient d'une réduction générale d'impôt
 - 2 203 € pour personnes < 65 ans
- Réduction pour dépenses professionnelles
 - Maximum 2.200 €/ salarié
 - Cet avantage est diminué selon le niveau de revenu

Montant du revenu	Montant de déduction
Entre 50 300 et 112 200 €	Réduction progressive de 2.200 € à 0 €

2016 Barème fiscal (progressif)

Boîte 1

Tranche de revenus imposables	Taux
De 0 à 19.922 €	8,4 %
De 19.922 € à 33.715 €	12,25 %
De 33.715 € à 66.421 €	40,40 %
Plus de 66.421 €	52 %



Barème fiscale (suite)

- Boîte 2: Revenus de participations substantielles
 - Taux forfaitaire de 25%
- Boîte 3: Revenus de l'épargne et de l'investissement
 - Taux de 30%



Non résidents

- Les non résidents sont assujettis au même barème d'impôt sur le revenu
- Les non résidents doivent envoyer la déclaration d'impôt sur le revenu annuelle



Régime fiscal de faveur pour les expatriés

- Frais supplémentaires du fait de la mobilité internationale
- Règle des 30%
- Effectuer la demande pour en bénéficier dans les 4 mois suivants l'arrivée sur le territoire
- Applicable pendant 8 ans (pour les arrivées depuis le 1/1/2012, sinon 10 ans)

Départ des Pays-Bas

- Le contribuable doit informer les autorités fiscales de son départ
- Il doit remplir une déclaration fiscale (formulaire M)



Conventions fiscales signées par les Pays-Bas



Conventions fiscales

- Les Pays-Bas ont signé environ 100 conventions fiscales à travers le monde
- Pays avec convention fiscale, notamment
 - Allemagne
 - Belgique
 - Canada
 - Chine
 - Etats-Unis
 - France
 - Japon
 - Royaume-Uni

Pays-Bas: sites internet utiles

- Ministère des finances
 - *<https://www.government.nl/ministries/ministry-of-finance/contents/services-and-institutions>*





Fiscalité des personnes aux Etats-Unis



50 Etats et 1 District Fédéral





La fiscalité aux Etats-Unis

- Année fiscale: année calendaire, du 1^{er} janvier au 31 décembre
- *Internal Revenue Code*, 1986
- *Internal Revenue Service* (service fédéral chargé de la détermination de la base imposable, du calcul et de la collecte de l'impôt)
- 3 niveaux d'imposition:
 - Au niveau fédéral
 - Au niveau de l'Etat (9 Etats ne prélèvent pas d'impôt sur le revenu)
 - Au niveau local (dans les grandes villes uniquement)



Notion de résidence fiscale



La résidence fiscale aux Etats-Unis

- Est résidente américaine, la personne qui remplit l'une de ces conditions :
 - d'attribution du statut d'immigrant permanent (*Green Card Test*)
 - de présence sur le sol américain (*Substantial Presence Test*)
- Les ressortissants étrangers sont classés en deux catégories
 - les résidents étrangers (*resident aliens*)
 - les non-résidents étrangers (*nonresident aliens*)

Green Card Test

- *US Citizenship & Immigration Service" (USCIS)*
- Statut d'immigrant permanent (jusqu'à expiration de sa carte verte)
- Le contribuable qui perd son statut de résident permanent (ex: pour s'installer de manière permanente à l'étranger)
 - Exit Tax sur les plus-values

Substantial Presence Test

- La personne qui est présente sur le sol américain :
- Soit 183 jours dans l'année fiscale
- Soit 31 jours dans l'année courante et 183 jours sur une période de 3 ans (année en cours $N + N-1 + N-2$), ainsi répartis :
 - tous les jours de présence sur l'année en cours (N) ;
 - $1/3$ de jours de présence sur l'année précédente ($N-1$) ;
 - $1/6$ de jours de présence sur l'année $N-2$



Double statut

- Double statut ("*dual status*") de résident et de non-résident au cours d'une même année fiscale
- Généralement lors de l'année d'arrivée et de départ du ressortissant étranger
- Deux régimes d'imposition s'appliquent alors la même année (résident et non-résident)



Calcul de l'impôt sur le revenu



Procédure fiscale

- Numéro d'identification fiscale (numéro de sécurité sociale)
- Impôt prélevé à la source par l'employeur
 - Formulaire W4 (*Employee's Withholding Allowance Certificate*) à remplir par le salarié et à transmettre à l'employeur
- Au 31 janvier, l'employeur transmet au salarié le formulaire W2 récapitulatif des éléments de rémunération
- Délai: Déclaration à déposer avant le 15 avril année N+1
 - Si l'individu réside à l'étranger, délai de 2 mois supplémentaires
- Barème fiscal appliqué sur:
 - *Gross income – personal allowance = adjusted gross income*

2016 Bandes de revenus (*US income tax brackets*)

Rate	Single Filers	Married Joint Filers	Married filing separately	Head of Household Filers
10%	\$0 to \$9,275	\$0 to \$18,550	\$0 to \$9,275	\$0 to \$13,150
15%	\$9,276 to \$37,650	\$18,551 to \$75,300	\$9,276 to \$37,650	\$13,150 to \$50,400
25%	\$37,651 to \$91,150	\$75,301 to \$151,900	\$37,651 to \$75,950	\$50,400 to \$130,150
28%	\$91,151 to \$190,150	\$151,901 to \$231,450	\$75,950 to \$115,725	\$130,150 to \$210,800
33%	\$190,151 to \$413,350	\$231,451 to \$413,350	\$115,725 to \$206,675	\$210,800 to \$413,350
35%	\$413,351 to \$415,050	\$413,351 to \$466,950	\$206,675 to \$233,475	\$413,350 to \$441,000
39.6 %	\$415,051 +	\$466,951 +	\$233,476 +	\$441,000 +

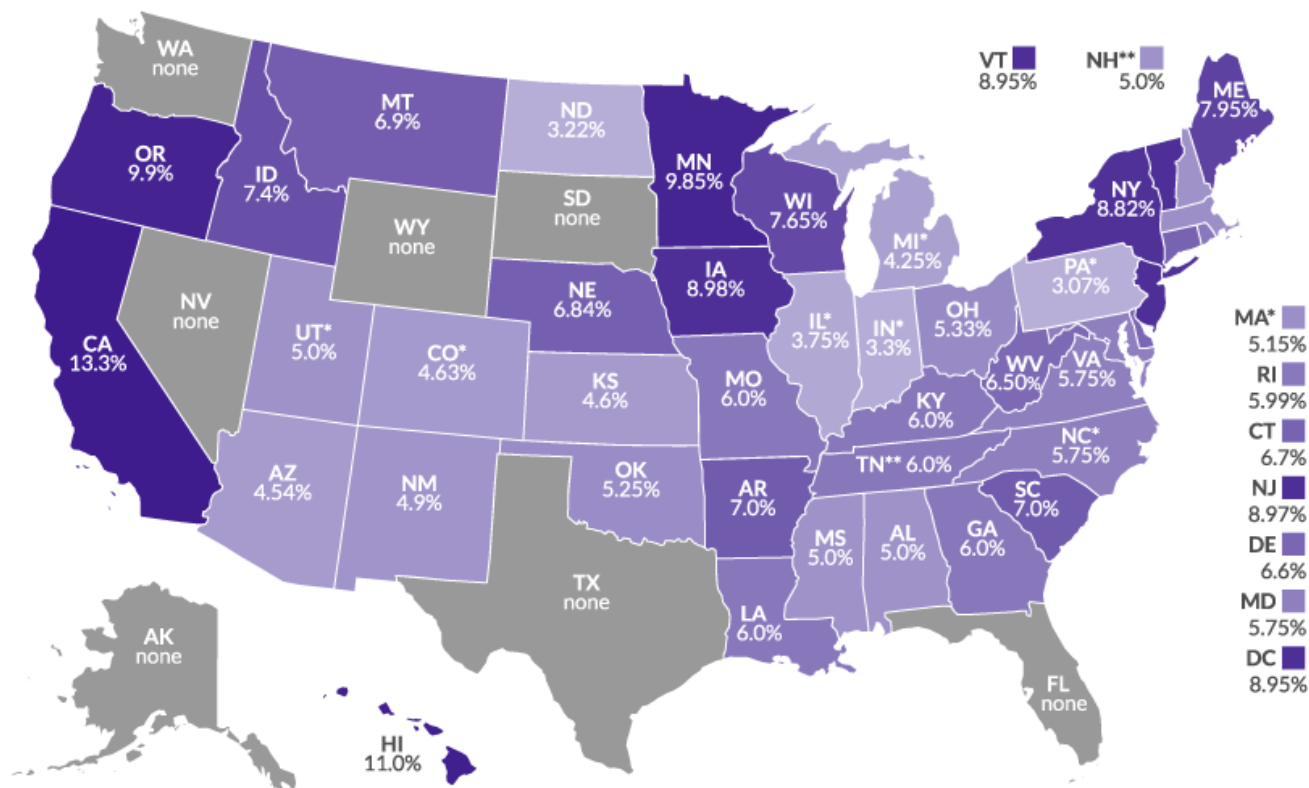
Déclaration fiscale

- Déduction forfaitaire personnelle standard
 - Célibataires: 6.300 USD
 - Couples mariés avec une déclaration conjointe: 12.600 USD
- Couples mariés choisissent:
 - Soit déclaration individuelle
 - Soit déclaration conjointe
- Déclarations
 - 1040: Résidents
 - 1040 NR: Non résidents
 - 1040 C: Départ des Etats-Unis (déclaration provisoire)
- Déclarations déposées auprès de l'*Internal Revenue Service –IRS*

Impôt de l'Etat fédéré

How High Are Income Tax Rates in Your State?

Top State Marginal Individual Income Tax Rates in 2015 (as of Apr 15, 2015)



Note: Map shows top marginal rates: the maximum statutory rate in each state. It represents the statutory tax rate on the last dollar of income earned for the highest income individuals in that state. It is not an effective marginal tax rate, which would include the effects of phase-outs of various tax preferences. Local income taxes are not included.

Source: State tax forms and instructions; *Facts & Figures 2015: How Does Your State Compare?*



* State has a flat income tax

** State also only taxes interest and dividends income

Application de la convention fiscale France - Etats-Unis



Points clés de la convention fiscale

- **Article 4: Résidence**
- Détermination de la résidence fiscale en cas de double résidence
 - Application des critères successifs de résidence du modèle OCDE
- **Article 15: Professions dépendantes**
- Les rémunérations qu'un résident d'un Etat reçoit au titre d'un emploi salarié exercé dans l'autre Etat ne sont imposables que dans le premier Etat si 3 conditions sont remplies :
 - 1) Le bénéficiaire séjourne dans l'autre Etat pendant une période ou des périodes n'excédant pas au total 183 jours au cours de toute période de douze mois commençant ou se terminant dans l'année fiscale considérée
 - 2) Les rémunérations sont payées par un employeur ou pour le compte d'un employeur qui n'est pas un résident de l'autre Etat
 - 3) La charge des rémunérations n'est pas supportée par un établissement stable ou une base fixe que l'employeur a dans l'autre Etat
- **Article 24: Elimination des doubles impositions**
- Méthode du crédit d'impôt



Fiscalité des personnes au Canada



10 Provinces et 3 Territoires





La fiscalité au Canada

- Année fiscale calendaire: du 1^{er} janvier au 31 décembre
- *Loi de l'impôt sur le revenu, 1985*
- Niveaux d'imposition:
 - Niveau Fédéral
 - Niveau provincial ou Territorial
 - Niveau municipal
- *Agence du Revenu Canada*: service chargé du recouvrement de l'impôt sur le revenu



Québec

- Année fiscale: année calendaire, du 1^{er} janvier au 31 décembre
- *Revenu Québec* (service chargé du recouvrement de l'impôt sur le revenu provincial)



Notion de résidence fiscale



La résidence fiscale au Canada

- **Résident fiscal**

- Les résidents canadiens sont assujettis à l'impôt sur les revenus de source mondiale
- Absence de définition dans la loi sur l'impôt sur le revenu
- Jurisprudence: « degré auquel une personne s'installe en pensée et en fait à un endroit ou y maintient ou y centralise son mode de vie habituel, avec son cortège de relations sociales, d'intérêts et de convenances ».

2 types de résidents

1. Résident de fait

- Personne qui réside habituellement au Canada
- Jurisprudence: « résidence au cours du mode habituel de vie de la personne en question, par opposition à une résidence spéciale, occasionnelle ou fortuite. Pour appliquer le critère de la résidence habituelle, il faut donc examiner le mode général de vie ».

2. Résident réputé

- Réside pendant au moins 183 jours au Canada
- Si la résidence de fait n'a pas été retenue

Calcul de l'impôt sur le revenu



Procédure fiscale

- Régime d'autocotisation
 - Vous produisez une déclaration de revenus chaque année pour y indiquer vos revenus et calculer si vous devez de l'impôt ou si vous recevrez un remboursement
- Numéro d'assurance sociale
 - Il faut le demander auprès du bureau de Service Canada

Prélèvement à la source

- Impôt prélevé à la source par l'employeur
 - Revenus du travail
 - Déclaration et paiement mensuels
- Relevés annuels transmis par l'employeur
 - Feuillet T4: *État de la rémunération payée*



Feuillet d'impôt sur le revenu

T4
Statement of Remuneration Paid
État de la rémunération payée

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada
Year / Année: **2015**

Employer's name – Nom de l'employeur: **PIZZERIA DI MARIO**

Employer's account number / Numéro de compte de l'employeur: **54**

Social insurance number / Numéro d'assurance sociale: **12 123 456 789**

Exempt – Exemption: **28 X** (CPP/QPP, EI, PPIP, RPC/RRQ, AE, RPAP)

Province of employment / Province d'emploi: **10**

Employment code / Code d'emploi: **29**

Employee's name and address – Nom et adresse de l'employé
Last name (in capital letters) – Nom de famille (en lettres majuscules): **LEBRUN**
First name – Prénom: **PAUL**
Initial – Initiale:
Address: **123, rue Principale
Ville Province X0X 0X0**

Employment income – line 101 / Revenus d'emploi – ligne 101: **14 1 440 00**

Income tax deducted – line 437 / Impôt sur le revenu retenu – ligne 437: **22 211 28**

Employee's CPP contributions – line 308 / Cotisations de l'employé au RPC – ligne 308: **16**

Employee's QPP contributions – line 308 / Cotisations de l'employé au RRQ – ligne 308: **17**

Employee's EI premiums – line 312 / Cotisations de l'employé à l'AE – ligne 312: **18 27 07**

RPP contributions – line 207 / Cotisations à un RPA – ligne 207: **20**

Pension adjustment – line 206 / Facteur d'équivalence – ligne 206: **52**

Employee's PPIP premiums – see over / Cotisations de l'employé au RPAP – voir au verso: **55**

El insurable earnings / Gains assurables d'AE: **24**

CPP/QPP pensionable earnings / Gains ouvrant droit à pension – RPC/RRQ: **26 0 00**

Union dues – line 212 / Cotisations syndicales – ligne 212: **44**

Charitable donations – line 349 / Dons de bienfaisance – ligne 349: **46**

RPP or DPSP registration number / N° d'agrément d'un RPA ou d'un RPDB: **50**

PPIP insurable earnings / Gains assurables du RPAP: **56**

Other information (see over) / Autres renseignements (voir au verso):

Box – Case	Amount – Montant	Box – Case	Amount – Montant	Box – Case	Amount – Montant

T4 (13) Protected B when completed / Protégé B une fois rempli

Déclaration fiscale

- Trousse d'impôt sur le revenu de la Province ou Territoire au 31 décembre de l'année précédant la déclaration
- Barème fiscal appliqué sur le revenu perçu



Déclaration fiscale

- Calendrier
 - La déclaration fiscale doit être complétée et renvoyée avant le 30 avril année N+1
- Déclaration fiscale obligatoire
 - Ensemble des revenus, déductions et crédits d'impôt
- Réception d'un avis de cotisation
 - Remboursement ou règlement complémentaire à l'Agence du Revenu Canada

Canada: Barème fiscal Fédéral 2016

Tranche de revenu imposable	Montant de la tranche de revenu	Taux
< 45 282 \$	45 282 \$	15%
De 45 282 \$ à 90 563 \$	45 281 \$	20,5%
De 90 563 \$ à 140 388 \$	49 825 \$	26 %
De 140 388 \$ à 200 000 \$	59 612 \$	29 %
> 200 000 \$		33 %

Canada: Barème provincial

- Les provinces et les territoires utilisent le système de tranches de revenu
- Chaque province ou territoire applique un barème spécifique
- L'ARC recouvre l'ensemble de l'impôt sur le revenu (Fédéral + Province ou Territoire)
- Le Québec est la seule province à recouvrer directement son impôt

Québec: Barème fiscal 2016

Tranche de revenu imposable	Taux
Jusqu'à 42 390 \$	16 %
De 42 390 \$ à 84 780 \$	20 %
De 84 780 \$ à 103 150 \$	24 %
> 103 150 \$	25,75 %



Québec: Barème fiscal 2016

- Crédits d'impôt remboursables
 - Logirenov
 - Frais de garde d'enfants
- Crédits d'impôt non remboursables
 - Frais médicaux
 - Impôt étranger
 - Personnes à charge

Alberta: Barème fiscal 2016

Applicable depuis le 01/10/2015

Tranche de revenu imposable	Taux
Jusqu'à 125 000 \$	10 %
De 125 000 \$ à 150 000 \$	12 %
De 150 000 \$ à 200 000 \$	13 %
De 200 000 \$ à 300 000 \$	14 %
> 300 000 \$	15 %

Conventions fiscales signées par le Canada



Conventions fiscales

- Signature de 93 conventions fiscales, et notamment:
 - Allemagne
 - Belgique
 - Chine (sauf Hong Kong)
 - France
 - Japon
 - Pays-Bas
 - Royaume-Uni

Canada: sites internet utiles

- Agence du Revenu Canada
 - *www.cra-arc.gc.ca*
- Revenu Québec
 - *www.revenuquebec.qc*
- Ministère des Finances en Alberta
 - *www.finance.alberta.ca*



Fiscalité des personnes en Chine



27 Provinces



CHINE



0 500 km

La fiscalité en Chine

- Année fiscale: année calendaire, du 1^{er} janvier au 31 décembre
- *Individual Income Tax (IIT) Law*
- *Chinese tax Bureau* (service chargé du contrôle et de la collecte de l'impôt)
- 1 seul niveau:
 - République Populaire de Chine

Notion de résidence fiscale



La résidence fiscale en Chine

- Est résident fiscal de Chine les personnes ayant leur domicile en Chine
- Les étrangers (et résidents de Hong Kong, Macao et Taiwan) bénéficient d'allègement fiscaux selon
 - Temps passé dans le pays
 - Pays de source de revenu (Chine ou étranger)
 - Nationalité de l'employeur (chinois ou étranger)

Dispositifs des ressortissants étrangers

1/2

- Règle des 90 jours (ou 183 jours si convention fiscale)
 - De manière continue ou cumulée sur une année fiscale
 - Paiement de l'IR sur les revenus provenant d'un travail effectué en Chine et payé par une entité chinoise
 - Autres revenus: exemptés
- Règle du 1 an
 - Temps passé dans le pays
 - Paiement de l'IR sur les revenus de source chinoise (payés ou non par une entité chinoise)
 - Revenus de source étrangère: non taxés

Dispositifs des ressortissants étrangers

1/2

- Règle de 1 à 5 ans
 - Calcul du temps sur une année calendaire (sauf absences continues supérieures à 30 jours ou cumulées supérieures à 90 jours)
 - IR sur les revenus de source chinoise
 - Revenus d'employeurs étrangers pour travail effectué à l'étranger: non taxé
- Règle des plus de 5 ans
 - 5 ans en continu
 - Nouvelles responsabilités fiscales: à partir de la 6^{ème} année, imposition sur les revenus mondiaux
 - Exception: il peut y avoir la règle des 90 jours ou 1 an la 6^{ème} année, selon la situation factuelle

Calcul de l'impôt sur le revenu



Catégories de revenus

- La Chine reconnaît 11 catégories de revenus avec des taux, déduction et calendrier fiscal différents
 1. Revenus salariés
 2. Revenus du commerce/production
 3. Revenus des fonctions Management
 4. Service personnel
 5. Droits d'auteur
 6. Redevances
 7. Intérêts, dividendes
 8. Revenus de location
 9. Revenus de transfert
 10. Revenus exceptionnels
 11. Tout autre type de revenu imposé

Procédure fiscale

- Les étrangers doivent s'inscrire auprès du Local Tax Bureau dans les 30 jours qui suivent l'arrivée afin d'obtenir le numéro d'identification fiscale
- Impôt prélevé à la source par l'employeur
 - Déclaration et paiement mensuels
 - Dans les 15 jours suivant la fin du mois
 - Un certificat de revenu peut être remis au salarié sur demande
 - Un reçu consolidé fiscal sera envoyé à l'employeur justifiant du paiement de l'IR
- Déclaration annuelle
 - Dans les 3 mois suivant la fin d'année fiscale

Revenu imposable

- Barème fiscal appliqué sur:

Gross monthly income – standard deduction - allowance = Monthly taxable income

- Abattement mensuel
 - 3500 CNY
 - 4800 CNY pour les étrangers (et Macao, Hong Kong, Taiwan)

2016 Barème fiscal (progressif)

Tranche de revenus imposables	Taux	Déduction rapide
De 0 à 1.500 CNY	3 %	0 CNY
De 1.500 à 4.500 CNY	10 %	105 CNY
De 4.500 à 9.000 CNY	20 %	555 CNY
De 9.000 à 35.000 CNY	25 %	1.005 CNY
De 35.000 à 55.000 CNY	30 %	2.755 CNY
De 55.000 à 80.000 CNY	35 %	5.505 CNY
Plus de 80.000 CNY	45 %	13.505 CNY

Pour faciliter le calcul, calculer le montant d'IR = (salaire x taux maximum correspondant) - déduction rapide

Déclaration fiscale

- Déduction forfaitaire
 - Standard : 3.500 CNY/mois
 - *Overseas* : 4.800 CNY/mois
- Pas de déclaration commune pour les couples mariés
 - Chaque membre du couple paie et calcule ses impôts de manière indépendante

Conventions fiscales signées par la Chine



Conventions fiscales

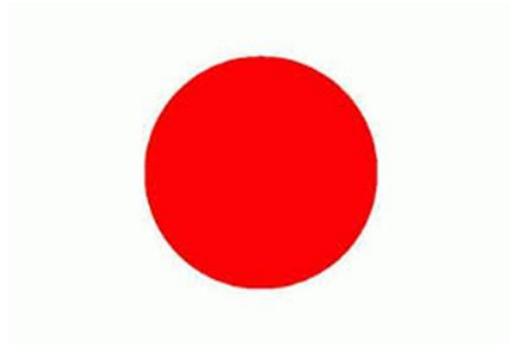
- La Chine a signé 103 conventions fiscales à travers le monde
- Pays avec convention fiscale, notamment
 - Allemagne
 - Belgique
 - Canada
 - Etats-Unis
 - France
 - Japon
 - Pays-Bas
 - Royaume-Uni

Chine: sites internet utiles

- *China tax*
 - *www.chinatax.gov.cn*







Fiscalité des personnes au Japon



47 Préfectures





La fiscalité au Japon

- Année fiscale: année calendaire, du 1^{er} janvier au 31 décembre
- *Income Tax Act (Act No. 33 of 1965)*
- *National Tax Agency* (service chargé du recouvrement de l'impôt sur le revenu)
- Niveaux d'imposition:
 - Niveau national
 - Niveau local

Notion de résidence fiscale



La résidence fiscale au Japon

- Toute personne résidant au Japon est soumise à l'impôt sur le revenu
- Les résidents fiscaux sont imposables sur les revenus de source mondiale
- Les non résidents ne sont imposés que sur les revenus de source japonaise

Dispositifs des ressortissants étrangers

- **Résident**

- Installation d'un domicile au Japon et résidence depuis minimum 1 an

1. Résident non permanent

- Ressortissants étrangers
- Résidence au Japon mais pas la volonté de s'installer définitivement et pas de résidence > 5 ans pendant les 10 dernières années

2. Résident permanent

- Ressortissants étrangers qui ne remplissent pas les critères du résident non permanent

Assujettissement à l'impôt selon le statut fiscal

Type de résidence	Revenus japonais <u>Versés au Japon ou à l'étranger</u>	Revenus étrangers <u>Versés au Japon</u>	Revenus étrangers <u>Versés à l'étranger</u>
Résident permanent	Imposables	Imposables	Imposables
Résident non permanent	Imposables	Imposables	Non imposables
Non Résident	Imposables	Non imposables	Non imposables



Calcul de l'impôt sur le revenu



Procédure fiscale

- Numéro d'identification fiscale
 - Depuis le 1^{er} janvier 2016, création d'un numéro d'identification unique (sécurité sociale et impôts) « My Number »
- Numéro d'identification
 - Emis par le maire de la municipalité dans laquelle réside la personne (à partir de 3 mois de présence)

Prélèvement à la source

- Impôt prélevé à la source par l'employeur
 - Revenus du travail
 - Déclaration et paiement mensuel auprès de *NTA*
- Bilan annuel
 - Le dernier mois de l'année fiscale, bilan (sommes à percevoir – sommes déjà versées)
 - Réajustement annuel
 - L'employeur émet un document: *withholding of tax record*

Revenu imposable

- Barème fiscal appliqué sur le revenu perçu
- Déductions
 - Cotisations sociales (sécurité sociale, vieillesse...)
 - Primes d'assurance vie
 - Primes d'assurance pour accidents
 - Dépenses médicales (non couvertes par une assurance)

Abattements forfaitaires

	Abattement forfaitaire <u>Impôt national</u>	Abattement forfaitaire <u>Impôt local</u>	Conditions
Contribuable	380.000 JPY	330.000 JPY	
Conjoint à charge	380.000 JPY	330.000 JPY	Revenu conjoint < 380 000 JPY et Revenu contribuable < 10 millions JPY
Enfant à charge			
Moins de 16 ans	380.000 JPY	330.000 JPY	
Entre 16 et 22 ans	630.000 JPY	450.000 JPY	

2016 Barème fiscal (progressif)

Tranche de revenus imposables	Taux
De 0 à 1.950.000 JPY	5 %
De 1.950.001 à 3.300.000 JPY	10 %
De 3.300.001 à 6.950.000 JPY	20 %
De 6.950.001 à 9.000.000 JPY	23 %
De 9.000.001 à 18.000.000 JPY	33 %
De 18.000.001 à 40.000.000 JPY	40 %
Plus de 40.000.000 JPY	45 %

2016 Barème fiscal: non résidents

- Taux d'imposition forfaitaire de 20%
- Retenue à la source
- Aucune réduction fiscale accordée
- Pas soumis aux impôts locaux

Déclaration fiscale

- Auto-évaluation
 - Calcul par le contribuable de la base imposable et du montant d'impôt sur le revenu
- Pas de déclaration commune pour les couples mariés
 - Chaque membre du couple paie et calcule ses impôts de manière indépendante



Déclaration fiscale

- Calendrier
 - La déclaration fiscale doit être complétée et renvoyée entre le 16 février et le 15 mars de l'année N+1
- Déclaration fiscale obligatoire, en cas de:
 - Revenus > 20 millions JPY
 - Salaires perçus à l'étranger (sauf les non résidents)
 - Revenus mondiaux > 50 millions JPY

Départ du Japon

- Remplir une déclaration fiscale et payer l'impôt avant le départ
- Désigner un représentant (résident fiscal japonais) pour déposer la déclaration fiscale au plus tard le 15 mars année N+1



Conventions fiscales signées par le Japon



Conventions fiscales: 65 signées

Europe (37)

<u>Austria</u>	<u>France</u>	<u>Netherlands</u>	<u>Spain</u>	Guernsey (*)
<u>Belgium</u>	<u>Germany</u>	<u>Norway</u>	<u>Sweden</u>	Isle of Man (*)
<u>Bulgaria</u>	<u>Hungary</u>	<u>Poland</u>	<u>Switzerland</u>	Jersey (*)
<u>Czech</u>	<u>Ireland</u>	<u>Portugal</u>	<u>U.K.</u>	Liechtenstein (*)
<u>Denmark</u>	<u>Italy</u>	<u>Romania</u>		
<u>Finland</u>	<u>Luxemburg</u>	<u>Slovakia</u>		

(No bilateral treaty with Japan)

<u>Albania</u>	<u>Estonia</u>	<u>Latvia</u>	<u>San Marino</u>
<u>Croatia</u>	<u>Greece</u>	<u>Lithuania</u>	<u>Slovenia</u>
<u>Cyprus</u>	<u>Iceland</u>	<u>Malta</u>	

Russia and New Independent States (12)

<u>Armenia</u>	<u>Georgia</u>	<u>Moldova</u>	<u>Turkmenistan</u>
<u>Azerbaijan</u>	<u>Kazakhstan</u>	<u>Russia</u>	<u>Ukraine</u>
<u>Belarus</u>	<u>Kyrgyz</u>	<u>Tajikistan</u>	<u>Uzbekistan</u>

North America (2)

Canada
U.S.

Middle East (7)

<u>Israel</u>	<u>Saudi Arabia</u>
<u>Kuwait</u>	<u>Turkey</u>
<u>Oman</u>	<u>U.A.E.</u>
<u>Qatar</u>	

Africa (9)

Egypt Zambia
South Africa

(No bilateral treaty with Japan)

<u>Cameroon</u>	<u>Nigeria</u>
<u>Ghana</u>	<u>Seychelles</u>
<u>Mauritius</u>	<u>Tunisia</u>

East and Southeast Asia (11)

<u>Brunei</u>	<u>Singapore</u>
<u>China</u>	<u>South Korea</u>
<u>Hong Kong</u>	<u>Thailand</u>
<u>Indonesia</u>	<u>Vietnam</u>
<u>Malaysia</u>	<u>Macao (*)</u>
<u>Philippines</u>	

South Asia (4)

Bangladesh
India
Pakistan
Sri Lanka

Pacific (4)

Australia
Fiji
New Zealand
Samoa (*)

Central and South America (10)

<u>Brazil</u>	<u>Bermuda (*)</u>
<u>Mexico</u>	<u>B.V.I. (*)</u>
<u>Bahamas (*)</u>	<u>Cayman Islands (*)</u>

(No bilateral treaty with Japan)

<u>Argentina</u>	<u>Colombia</u>
<u>Belize</u>	<u>Costa Rica</u>

Japon: sites internet utiles

- *National Tax Agency*
 - *www.nta.go.jp*
- *Ministry of Finance*
 - *www.mof.go.jp*



Merci de votre confiance

Restons en contact

www.kartea.fr

emilie.collin@kartea.fr

